

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2026**

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 13
Date de convocation : 17/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Pierre ESTIENNE, Maire

Présents : MM. PICARD Dalida, BAGUELIN Jean-Luc, CADARSI Sylviane, LE GUEIN Philippe, DERACHE Joëlle, DELARUELLE Bruno, MAUPIN Murielle, DEVAUX Charline, BOUCHEZ Antoinette, MOUET Dorian.

Absents excusés :

Mr LILIE Jean-Michel

Mme CARON-GUERIN Muriel a donné pouvoir à Mr ESTIENNE Jean-Pierre

Mr HUGE David a donné pouvoir à Mme PICARD Dalida

Absent : Mr BARBIER Pierre

Secrétaire de séance : Mme BOUCHEZ Antoinette

* _ * _ *

• **1/ DECISIONS MODIFICATIVES**

• **BUDGET GENERAL**

OPERATION

211	CAMION	11674.00€
209	PANNEAU ELECTRONIQUE	3 260.00 €

A imputer sur

l'opération salle polyvalente 155 SALLE POLYVALENTE

BUDGET ASSAINISSEMENT

Opérations d'ordre

41 dépenses	2.00 €
28158 recettes	1 904.00 €

→ Adopté à l'unanimité

•2/BIBLIOTHEQUE :

a/dépenses pour le mobilier, les collections, l'informatique

Mobilier : 53 266.93 € Mt brut (inclus transport et montage)
Collections : 16 905.00 € Mt brut
Informatique : 5 574.46 € Mt brut (dont 2 liseuses)

Contenu des collections : BD, manga, littérature jeunesse, albums enfants, ouvrages gros caractères pour mal voyants, multimédia (DVD, jeux vidéos)

Il y aura aussi un coin pour jouer à 4 (maxi).

Il est envisagé un jardin pour lire en extérieur.

La Médiathèque Départementale de l'Oise offrira des animations.

Ce nouvel espace permettra d'accueillir des classes entières

→**Adopté à l'unanimité**

b/demandes de subvention :

➤ DRAC

Subvention pour le mobilier : 21 306.77 €

Subvention pour les collections : 5 071.50 €

→**Adopté à l'unanimité**

➤ CONSEIL DEPARTEMENTAL

Subvention pour le matériel informatique : 1 839.57 €

→**Adopté à l'unanimité**

•3/ CONTRAT DE TRAVAIL (fin d'un contrat PEC au 31/05/2026)

Nouveaux contrats :

-Du 1^{er} Juin 2026 au 31 Août 2026 → contrat contractuel

-A partir du 1^{er} septembre 2026 → l'agent sera stagiaire dans le grade d'adjoint technique territorial (poste déjà créé par délibération)

→**Adopté à l'unanimité**

•4/ RECRUTEMENT

- Agent de maîtrise recrutement à compter du mois de septembre
- Contrat de 6 mois contractuel en tant qu'Agent de Maîtrise
- (échelon 12 indice brut 525 indice majoré 455 = 2 239.86 € salaire brut)

→**Adopté à l'unanimité**

•5/ COMMISSIONS : DESIGNATION DES DELEGUES

Désignation des délégués des impôts

→Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de proposer les délégués suivants :

Titulaires

- 1/-LECOEUR Jean-Paul
- 2/-PEPIN Jany
- 3/-DECOUSU René
- 4/-DEVAUX Patrice
- 5/-GRUGEON Laurent
- 6/-LE GUEIN Marlène
- 7/-ORAIN Rémy
- 8/-RIBEIRO Olivier
- 9/-VINCKIER Alain
- 10/CHARPENTIER Geneviève
- 11/-CARON Jocelyn
- 12/-DECAGNY Patricia

Suppléants

- GSCHWIND Alain
- MONVOISIN Sylviane
- LENOIR Nicolas
- GONGORA Laurent
- ARNOULD Mayvonne
- BOURY Alexandre
- FORESTIER Philippe
- BOONE Olivier
- HAUDRECHY Françoise
- VALLET Stéphane
- CAPLIER Moïse
- DAVROUX David

→Avis favorable à l'unanimité

COMMISSIONS COMMUNALES

4 commissions :

- 1/ Affaire sociales-affaires scolaire-Vie associative-Jeunesse -Animation
- 2/Voirie -travaux-Eaux -Assainissement
- 3/Budget -culture-communication
- 4/Urbanisme-Cadre de vie-Espaces verts

→Avis favorable à l'unanimité

•6/ TICKETS PISCINE

Tarifs : piscines Océane et Atlantis :

- | | |
|---|--------|
| -Ticket communal enfant (4-16ans) : | 1.00 € |
| -Ticket communal adolescent (16-20 ans) | 2.00 € |

En septembre, la Communauté de Communes de la Picardie Verte comptabilisera les tickets reçus par les enfants et émettra un titre de recettes à la commune concernée selon les tarifs indiqués ci-dessus.

Une communication sera faite par les réseaux habituels de la commune, les tickets seront délivrés par la mairie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

→Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour distribuer gratuitement, aux jeunes de Feuquières, 8 tickets piscine par enfant ou adolescent (de 4 ans à 20 ans).

•7/ DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

Vu la délibération du Conseil communautaire de la Picardie Verte du 1^{er} juin 2026 relative à la délégation aux communes de la faculté d'exercer le droit de préemption urbain sur les zones U et AU du PLUi ;

Considérant que pour faciliter et fluidifier le fonctionnement de l'administration communale de façon à permettre des prises de décision rapides en matière d'exercice du droit de préemption urbain, il est opportun d'user de la faculté laissée par le législateur de déléguer certains pouvoirs du conseil municipal au maire.

→Le Conseil municipal ; après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

De permettre à Monsieur le maire d'exercer au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme.

• 8/AFFAIRES DIVERSES :

*Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande d'autorisation de cession de bail émanant de Mr & Mme Hervé PETIT domiciliés à MUREAUMONT (Oise) pour céder le bail en cours à leur fils Romain PETIT.

Cette demande concerne la parcelle section B n° 368 de 0 ha 10 a 47ca sur la commune de Saint Arnoult (Oise) mais dont la commune de Feuquières est propriétaire,

Après débat il est proposé de vendre (≈1 € le prix de vente de terrain agricole) ou de louer pour un montant équivalent à ce que la commune paye en taxe foncière.

→**Après débat, il est décidé de reporter la décision**

Mr le Maire donne quelques informations

***Oise habitat :**

- branchement électrique réalisé le jeudi 26 juin
- réunion publique qui a réuni une quarantaine de personnes
- en novembre décision des attributions (commission Caléol)
- fin travaux en janvier 2027 emménagement estimé en février 2027
- plusieurs réunions prévues en mairie par l'association béguinage
- un recrutement est prévu pour gérer la salle d'activité , financement par le Conseil Départemental
- 12 logements pour personnes âgées ou mobilité réduites, les autres couples

*Malgré une amélioration du tri sélectif la taxe des ordures ménagères va augmenter vraisemblablement à cause de la hausse de la taxe d'enfouissement.

En 2025 :

Coût national : 127 €/hab

Coût pour la commune : 104.34 €/hab

*Collecte de textile importante ce qui réduit le coût des ordures ménagères

*Chenilles dans les chênes

*Démissions de la Présidente et du Directeur du Centre Social de Songeons, les partenaires réduisent les subventions.

*Manifestations : Mme PICARD, donne les dates des prochaines manifestations et précise que la fête de la musique a été une réussite et que les gens étaient satisfaits.

9/QUESTIONS DIVERSES :

Mme PICARD

- achat de nouvelles vitrines pour équiper chaque quartier
- l'information pour les manifestations et autres passera par la distribution d'une lettre d'information aux habitants et continuera à être relayée par les réseaux
- un grand panneau d'affichage pour les informations sera installé à chaque entrée d'agglomération.
- une formation pour utiliser le site de la commune est prévue pour 8 associations

Mr BAGUELIN

- l'Apave a trouvé un résidu d'amiante dans les combles de l'école primaire
- les arbres à l'école primaire ont été coupés
- accident à cause d'une bouche d'égout qui dépasse route de la station d'épuration, un pneu a explosé
- problème avec la résiliation des factures de télécommunication Coriolis

du 7 Juin.

- une nouvelle caméra est en fonction au coin de la mairie et on étudie l'acquisition d'une caméra nomade pour palier au dépôt sauvage.

Mr LE GUEIN

Explique qu'il est satisfait du travail des adjoints techniques et indique qu'ils ont une tâche importante de travail.

M le Maire indique qu'une réunion de la commission de l'environnement va être programmée prochainement.

Mme BOUCHEZ propose de pailler certains massifs.

« Bon retour » concernant la fête de la musique

